

Bretagne, Île de France (Cernay)

Bretagne : Kér(h)ingant, Kerduel, Guilly ; Île-de-France : Bourgneuf (Rochefort-en-Yvelines, 78), Cernay(-La-Ville, ancien Sernay, 78)

Armes :

Hingant (de L'Estang) : «De gueules, à une fasce d'or accompagnée de sept billettes d'or, rangées en fasces, quatre en chef et trois en pointe (parfois 2 & 1)»

alias : «De gueules, à la fasce d'or accompagnée de sept billettes du même» («Rôle d'armes du second traité de Guérande» (02/05/1381), par Michel Pastoureau, Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, 1976, n°143, n° 159)

Hingant (Kéringant) : «De sable, à trois épées hautes d'argent à garde (ou garnies) d'or, posées en pal, rangées en fasce, gardes en bas & pointes en haut» (Riestap)

Hingant, seigneurs de Kerisac, Kerduel : «De sable, à trois épées d'argent également hautes en pal, aux garde d'or, les pointes fichées en haut». («Armorial breton», Guy Le Borgne, 1667)

Hingant de Guilly : brise d'«un croissant d'or sommant en chef la pointe de l'épée du milieu»

Hingant alias Furet de Cernay : inverse le sens des épées (pointes en bas, gardes en haut) & brise d'une macle d'or (ou losange) à la pointe de l'écu (& de l'épée du milieu)

Hingant alias Furet (établie à Paris au XV^e s. ?) :

«D'azur, à trois épées d'argent, les gardes en haut, posées en pal &, en pointe, un croissant aussi d'argent, surmonté d'un losange du même» (La Chesnaye, «Etrennes à la Noblesse», 1780)

Supports : 2 licornes d'argent

Cimier : un casque de front, une licorne issant à mi-corps

> cf aussi : [Le Veneur](#), [Gallot](#), [Mauvissin](#), [Tascher](#) & [Bouju](#)

Sources complémentaires :

Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-Desbois, éd. 1775, Héraldique & Généalogie),

"Grand Armorial de France" - Henri Jouglu de Morenas & Raoul de Warren - Reprint Mémoires & Documents - 1948,

Généanet, Roglo,

Contributions, sources locales & échanges avec Dimitri Dutat (10/2013-01/2014, 2017, 2020) essentiels sur les Furét de Cernay,

Armorial & Nobiliaire de Montfort (SHARY, de Dion, Grave),

Mémoires de la Société Archéologique de Rambouillet, tome XXII, pp. 297-302, Versailles, 1913,

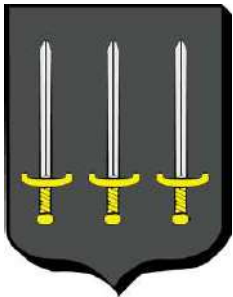
«Armorial universel», Jouffroy & d'Eschavannes, 1844,

«Catalogue des actes de François 1^{er}» tome 5, 1892 (02/01/1546-03/1547)

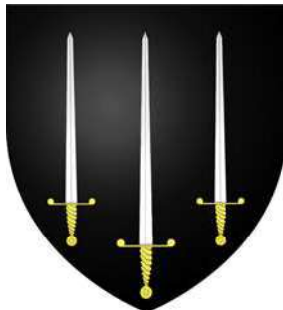
Rapport de recherche "des usurpateurs de titre de noblesse", 1707

Furet

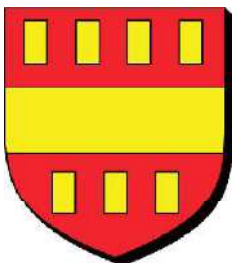
Maisons de Hingant & de Furet



Hingant de Kéringant



Hingant,
Hingant de Kéringant(t)



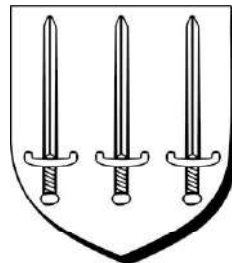
Hingant,
Hingant de L'Estang,
du Hac, de Saint-Maur
(maintenue en
noblesse en 1668)



Hingant,
Furet de Cernay



Furet de Guilly, Meudon & Rubelleve
(maintenue en noblesse en 1669) :
«De sable, à trois épées d'argent,
la pointe en haut, rangées en fasce
ou en bande, garnies d'or,
surmontées d'un croissant d'argent»



Hingant,
origine ?

Hingant

Origines de la branche de Guilly (Plouha, 22)

Armes : **Hingant de Guilly** :

«De sable, à trois épées d'argent en pal, les pointes en haut, garnies d'or, au croissant montant d'argent sur la pointe de l'épée du milieu»

Les Hingant & Furet, en Bretagne

«Recueil de peintures et sculptures héraldiques : Plouha, Pludual, Lanvollon, Tréguide, St-Quay», Paul Chardin, Bulletin Monumental, 1885

Thébault Furet, arbalétrier, est cité parmi les nobles de Plouha, dans la montre de 1469, et l'Armorial de Bretagne (Acte du 25 juin 1641, passé entre messire Pierre de Lannion et escuyer **Guillaume Furet**, sr du Guilly, et y demeurant, paroisse de Plouha) (Archives des Côtes-du-Nord, dossier des Lannion).

Furet, sieur de Guilly, paroisse de Plouha, de Kergist, de Kergrec'h, paroisse de Pommerit-Jaudy, etc., évêché de Saint-Brieuc, portait : «*De sable, à trois épées d'argent en pal, les pointes en haut, garnies d'or, celle du milieu surmontée d'un croissant d'argent.*» Eon Furet prêta serment au duc entre les nobles du Goëlo, en 1437. **Thébault**, vivant en 1469, épousa **Marie Harscouët**. Le hameau, dont dépendent les deux manoirs du Guilly-Bœuf et du Guilly-Furet, se nomme lui-même Le Guilly.

«*De sable, à trois épées d'argent garnies d'or, rangées en pal, la pointe en haut*», sont des armes rappelant celles des **Furet**, bien que n'y figure pas le croissant d'argent qui surmontait les épées dans leur blason. Ces armes pourraient être attribuées aux **Hingant**, possessionnés dans les évêchés de Tréguier et de Saint-Brieuc. La montre de 1469 cite plusieurs membres de cette famille pour les paroisses de Plouha, Lanvollon, Pléhédel, Étable et Pordic.

«...*trois espées d'argent armé le poignet et croisé d'or en chant de sable ; celle du milieu porte un bracelet d'or.*» (sic) Armes des **Hingant** de la maison de Châteaucroq de la paroisse de Pordic.

Thebaut Hingant dit «Furet»

° 1469 + après 1513

ép. **Marie Harscouët**

Yvon «Furet» + après 1513

seigneur de Guilly

ép. **Anne Le Picart de Lanloup**

Vincent Furet + après 1543

seigneur de Guilly

ép. **Jeanne Geslin**

François Furet + après 1588

écuyer, seigneur de Guilly

ép. **Isabeau Geslin** ° ~1555
+ après 1597

Marie Furet

ép. **François Harscouët**

° ~1560 seigneur de Kerhingant

Guillaume Furet

° 05/06/1583 (Plouha)

+ 30/06/1642 (Plouha)

seigneur de Guilly et Kagrest
(alias Kergrist)

ép. ~1605 **Marie Geffroy**

° ~1585 + 21/06/1650 (Plouha)

postérité qui suit (p.3)

Les Hingant & Furet, hommes d'armes bretons au XV^e siècle

«Histoire de Bretagne composée sur les titres et les auteurs originaux» par Dom Guy-Alexis Lobineau, 1707

Raoul Hingant, parmi les chevaliers & écuyers de la Maison du duc de Bretagne pour les mois d'août & septembre 1420.

Charles, Jehan, Pierre, Rolland et Thébaud Hingant, parmi les gens de la retenue du Maréchal (Bertrand de Dinan, seigneur des Huguetières ?).

Jehan Hingant, capitaine des archers du duc de Bretagne en 10/1447.

Jehan Hingant, chevalier et **Henri Hingant** parmi les gens, officiers & Chambellans du duc et de la duchesse de Bretagne en 1442 et 1445.

Eon Furet dans la liste des chevalier, écuyers & nobles de l'Evêché de Tréguier & ressort de Goello le 28/10/1437

«Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne: tirés des archives de cette province, de celles de France & d'Angleterre, des recueils de plusieurs sçavans antiquaires, & mis en ordre», Volume 3, Hyacinthe Morice, 1746

Ruot Hingant, homme d'armes breton ~1466.

Rio Hingant, homme d'armes sous Bertran du Parc, dans une montre à Dinan 21/07/1474.

Eustache Hingant, seigneur du Hac, "homme d'armes à la grande paye" mène 4 archers.

Pierre, Guillaume, Geoffroi et Richard Hingant figurent dans la montre de la compagnie du sieur de La Feillée fin septembre 1487.

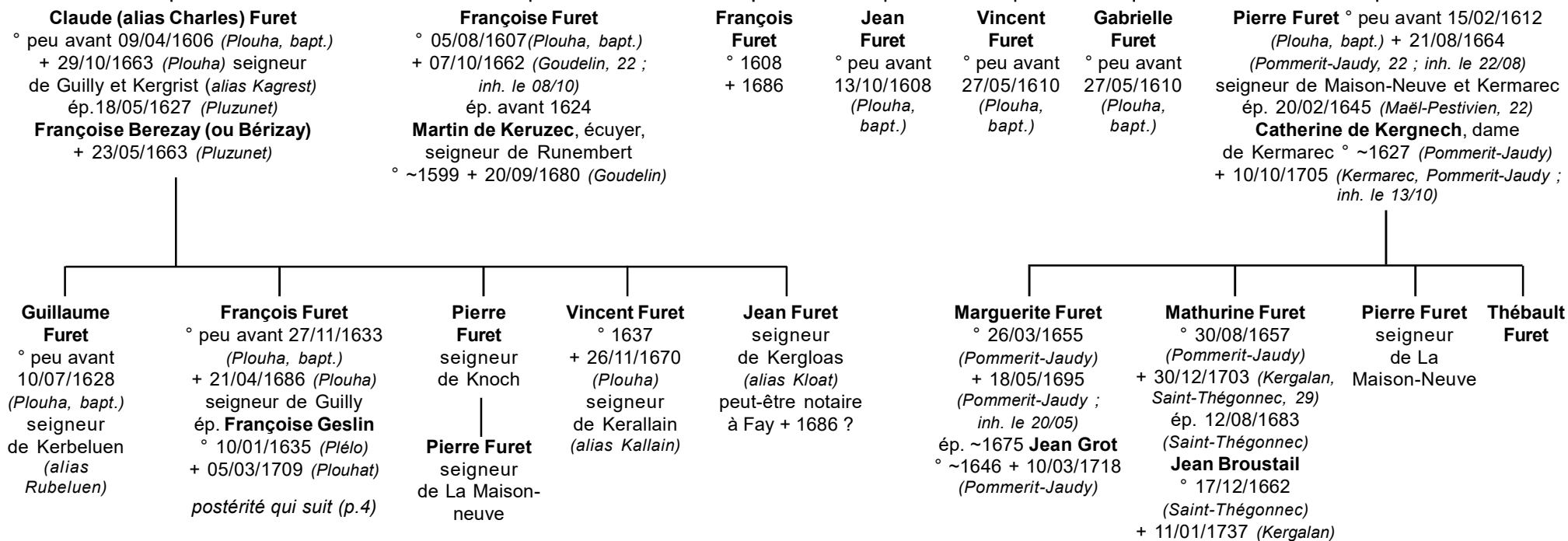
Gilles Hingant est cité dans le traité de capitulation de Dinan du 07/08/1488

Hingant

Seigneurs de Guilly

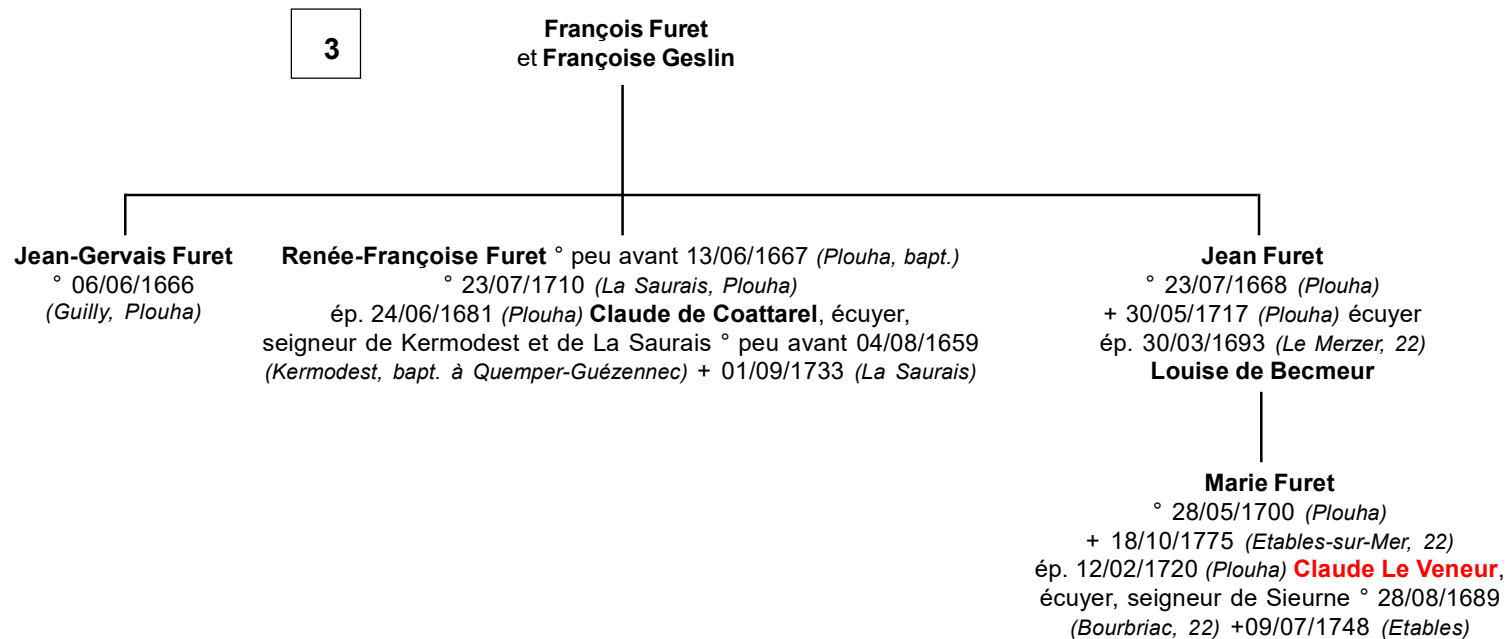
2

Guillaume Furet
et Marie Geffroy



Hingant

Seigneurs de Guilly



Des Hingant aux «Furet» de Cernay

*Famille très probablement originaire de Bretagne
& issue des lignages qui précèdent*

? **Tomasse Furet** (citée en 1509)
(veuve de ? Chenal)

ép. **Odinot alias Oudinet Godran**
«**Le Jeune**», Grenetier aux greniers
à sel de Bourges et de Dijon,
Sommelier de l'Echansonnerie
du Roi François 1^{er}, Son Receveur
des Gabelles du sel de Salins,
et Echevin de Dijon (citée dès 1480)
(veuf de Charlotte Arnault)

Les **FURET** seigneurs d'**Aubervilliers** :
«En 1430, **Aubervilliers** était à Geneviève de Pacy,
puis passa à Arnaud de Corbie, Chancelier de France ;
on le voit ensuite successivement entre les mains
de Jean Leclerc, de Jean de Livres (alias Livret ?) et d'Arnaude
de Corbie, de **Nicolas Furet** et de **Marie de Livres**,
de **Guillaume Furet** et de **Jeanne de Vicardel**, en 1497 ;
de **Tristan-Hymegard** (sic) **Furet** et de **Philipote Chardon**,
sa première femme, en 1531, et de **Louise de Maub(u)isson**,
sa seconde ; de **Fery Furet** et de **Jeanne Tachet**, en 1541 ;
puis de **Jeanne Furet** et de François Belleau.
En 1583, Jacques Belleau, Abbé de Cheminon, fut seigneur
d'Aubervilliers et le laissa à son légataire universel Michel
de Lauzon, conseiller du Roi, l'un des quatre notaires secrétaires
du Parlement (1589-91), marié à Elisabeth Damours. Anne
de Lauzon apporta Aubervilliers à André Potier de Novion,
en 1613 ; elle mourut jeune et laissa sa terre à son mari,
qui se remaria, en 1633, à Catherine Cavellier. Leur fille,
Catherine Potier, l'apporta à Jacques Jubert, sieur de Bouville,
qui la céda à Servien. - Les Coynard étaient aussi seigneurs,
en partie, d'Aubervilliers, en 1536.»
(Archives de la Morandière, papiers de M. de Coynard,
et Archives nationales) «Mémoires de la Sté de l'Histoire de
Paris et de l'Île-de-France», Tome XX, 1893

? **Jean Furet**

huissier au parlement de Paris
(citée les 11/09/1461, 12/11/1470, 12/11/1472,
en 1486, & 12/11/1474) résigne sa charge
aux mains du Chancelier, avec permission
du Roi, & est remplacé par Jean de Paris
(11/05/1476)

? **Nicolas de Furet**

huissier d'armes et Contrôleur du Grenier à sel de Bernay
(le Roi Louis XI, par Lettres, l'autorise à faire exercer ce dernier office
en son nom pendant un an, et à en toucher les gages, attendu que son
office d'huissier d'armes l'empêchait de résider à Bernay (1468))

Nicolas Furet fl 1465/1482 seigneur d'Aubervilliers (près Meudon)
et de fiefs à Meudon et à Clamart, huissier d'armes du Roi,
huissier de la Chambre des Comptes, Avocat à la cour du Trésor ?
(reste de pierre tombale armoriée du XV^e s. à Clamart :
«Cy Gyst noble homme **Nicolas Furet**...»)

(hommage en 1474 pour leur seigneurie d'«Haubervilliers» près Meudon)

[ép. ? **Marie de Livres** (? fille de Jean 1^{er} de Livres,
seigneur du fief de Clamart, 1^{er} huissier au parlement
de Paris (1479-98), + 1514 et de **Marie Compaing**)]

cette alliance est trop mal étayée

Guillaume Hynequen (Hingant) de Furet,

écuyer, huissier (alias sergent) d'armes (alias Huissier de salle)
du Roi, seigneur de Cernay, Bailly, Aubervilliers,
et probablement de fiefs à Meudon et Clamart (~1512)

ép. **Jeanne de Villecardet (=Vicardel)**

> cf annexe pp.18-19

postérité qui suit (p.6)

Meaux, 6 juillet 1468 : Lettres Patentes de Louis XI
réduisant définitivement le nombre des huissiers
du Parlement de Paris à quatorze, dont les offices
sont actuellement tenus par Guillaume Rommoy,
Jean Poupon, Huguet Vivien, Jean de Marcilly,
Jean Guerreau, Jean de La Rarre, Nicolas Lemercier,
Alain de La Croix, **Jean Furet**, Simon Godin,
Jean Ducorps, Jean Rachellier, Jean de Hautecourt
et Jean de La Prugne, en réservant pour les deux
prochaines vacances Mathieu Macheer et Jean Musnier
qui ont été nommés extraordinairement et en dehors
du nombre réglementaire. (Fol. 203 v.)
- Acte enregistré le 28 novembre 1469.

Armes de **Jean de Livres**,
seigneur de Clamart (des anciens seigneurs
de Clamart, Sèvres & Villacoublay -
alliés aux Friche & aux Corbie) :

«d'azur, au chevron d'or
accompagné de trois roses
(alias fleurs de giroflée
aux queues & feuilles de sinople)
d'argent, 2 en chef & 1 en pointe».



de Livres
(Jean 1^{er})

Cette **Marie de Livres** n'est attestée quasiment
nulle part et pourrait être née d'une confusion.

Une autre source lui propose (avec prudence)
pour mère **Arnaude de Corbie**, dame de Sèvres,
de son second mari **Jean de Livres**, seigneur
de Sancy, Clamart et Villacoublay
(«Les manuscrits copiés par Raoul Tainguy :
un aspect de la culture des grands officiers royaux
au début du XV^e siècle», Marie-Hélène Tesnière,
1986)

Cependant, historiquement, cette dernière n'aurait
procréé de sa seconde union que Marguerite
(épouse Brulart) et Claude (épouse Boulainvilliers).
Quant à **Marie Compain(g)** elle aurait épousée :
1) Hugues Levoix, Receveur des Finances à Orléans
& 2) Jacques de Leuves, écuyer).
(«Généalogie de la famille Compain», 1865)

Furet de Cernay

Attestés à Sernay (Cernay-La-Ville) dès 1512

seigneurs de Cernay dès le XV^e siècle & pendant 150 ans

cités au Nobiliaire de Montfort dès 1523

(cf de Dion : pp 218, 82, 151, 220 et 398.)

5

Guillaume Hynequen (Hingant) de Furet
et **Jeanne de Villecardet (=Vicardel)**

Guillaume Furet est cité dans les «Ordonnances des Rois de France de la 3^e race», 13^e volume, Vilevault, Paris, 1782 parmi les principaux officiers de la Maison du Roi...

? **Tristan Hingant dit «Furet»** + dès 1560 (1546 ?)
écuyer, sergent d'armes du Roi, seigneur de Cernay,
Bailly, Aubervilliers (1531, y succède à Guillaume),
(et peu-être, de fiefs à Meudon et Clamart ?)
(Foi & hommage au Roi François 1^{er} le 16 ou 17/04/1524
à Saint-Germain-en-Laye pour Cernay mouvant
de Neauphle-Le-Château au comté de Montfort-L'Amaury ;
possède des droits sur La Barre du chef de sa 2^e femme)

ép. 1) **Jeanne-Philippotte Chardon**

ép. 2) **Louise de Maubuisson** (fille de Charles,
Lieutenant & Gardien du Bois de Vincennes,
Verdier des Forêts de Montmorency & Chantilly,
seigneur de Jouy/Goupillières, 78)
(succession du 02/04/1535 ; inhumé dans l'église
de Goupillières, 78) ; veuve, elle transige le 26/10/1560
comme co-tutrice de ses enfants Henri, Charles, François
et Madeleine, avec Erasme de La Tranchée, (fils de Nicolas,
écuyer, seigneur de La Barre, et de Florentine (de) Gallot),
et Charles de Gallot, écuyer, seigneur de Bouglainval en tant
qu'exécuteur testamentaire de Nicolas de la Tranchée)
(elle fait donation le 10/01/1554 à son frère Guillaume,
seigneur de Jouy, Trésorier de la Sainte-Chapelle du Bois
de Vincennes, de ses droits sur la succession de Jacques
de Maubuisson, écuyer, seigneur de Jouy, lieutenant du duc
de Montmorency à la Capitainerie du Bois de Vincennes)
> cf autre Maubuisson en p.11

postérité qui suit (p.7)

Raoul de Furet + ~1563 écuyer, seigneur de Cernay
(pour 1/2, relevant de la châtellenie & baronnie de Neauphle-
Le-Château), homme d'armes des ordonnances du Roi
sous la charge & compagnie du sieur de La Roche-du-Maine
(aveu au Roi en 1545 & foi & hommage le 01/09/1546, retenus
à la Chambre des Comptes le 22/10/1546 ; le 23/01/1547,
une sentence de l'élection de Paris entre Raoul & le Procureur du Roi
est rendue sur la représentation de ses titres de noblesse, citant
son aïeul Nicolas, seigneur de Meudon (?) ; le 29/07/1555 foi
& hommage au Cardinal Charles de Lorraine, Archevêque de Reims,
duc de Chevreuse & seigneur de Dampierre, par Raoul, seigneur
(en partie) de Cernay et du fief de Bour(g)neuf pour lui et Jean
Gallot, écuyer, seigneur de Cernay et du Bour(g)neuf (en partie),
du chef de sa femme Louise de Furêt, fille de Jean ;
participe à la rédaction de la Coutume de Montfort en 1556)
ép. **Marguerite (de) Moreau** (tante de Jean Moreau, chevalier,
seigneur de Feuillet, gentilhomme de la Maison du Roi)

postérité qui suit (p.7)

Raoul de Furet a longtemps été considéré comme
le 1^{er} degré prouvé de cette filiation.
Un acte le disant trisaïeul de **Charles-Hubert de Furet**
au XVII^e s'est révélé exact.

Depuis, d'autres actes révèlent le lien de **Louise**
avec sa famille maternelle de **Sainte-Marie**...

Jean de Furet + 19/04/1539 (ou dès 1521 ?)
co-seigneur de Cernay (~1519)
ép. **Catherine de Sainte-Marie** (alias de Sainte-Voïe
dans un acte récapitulatif de maintenue en noblesse)
+ 26/06/1541 (pierre tombale à l'église de Cernay)
(veuve, ayant la garde noble de ses enfants, transige
le 17/04/1540 avec Raoul de Furêt, écuyer,
co-seigneur de Cernay) (Armes : à trois fascés...)

Louise de Furet, dame de Cernay
(en totalité ~1605/06)

ép. **Jean de Gallot**, RPR, écuyer, seigneur
des Pintières (La Vignette des Pintières),
Bouglainval et Châtignonville (en partie)
(hommage le 12/08/1547 pour partie de Cernay ;
partagent le Bourgneuf de Cernay avec Raoul de Furet ;
hommage du 24/10/1550 pour la 1/2 de Cernay)
(Armes : «D'hermine, à trois chevrons de gueules»)

postérité qui suit (p.7)

Hommage de moitié de la terre & seigneurie du Coudray en Gâtinais,
rendu par **Jean de Gallot**, écuyer, seigneur de Pintières, héritier
de **Patrice de Sainte-Marie**, écuyer, seigneur de Lavau
et du Coudray, oncle de **Louise de Furet**, femme dudit **Jean
de Gallot**.
En 1555, **Jean de Gallot**, époux de **Louise de Furet** est héritier
de ses frères **Amaury** et **Guillaume** ; en 1556, il comparait
à la rédaction de la Coutume de Montfort comme seigneur de
Bouglainval, les Pinthières et Chantignonville en partie...

Furet de Cernay

Succession présumée
de Guillaume Furet

6

**Guillaume Hynequen
(Hingant) de Furet**
et **Jeanne de Villecardet**
(=Vicardel)

Le fief du **Bourgneuf** près Dampierre, arrière-fief de Chevreuse (comme Becquancourt et La Barre), tenu par **Raoul de Furet** et sa nièce **Louise**, femme de **Jean Gallot** est acquis en 1520 (avec Robert de Thumery) par **Jean du Val**, seigneur de Dampierre, Senlisse et Chardonvilliers, conseiller, notaire & secrétaire du Roi & du Dauphin, Changeur du Trésor, Receveur-Payeur des Gages des Officiers de la Cour du Parlement, Trésorier de la Maison des Fils de France, Trésorier de l'Epargne, Secrétaire des Finances, qui en règle les droits d'acquisition le 15/04/1528 à la dame de Chevreuse. **Robert de Thumery** cédera de même Dampierre peu après 1525 à **Jean du Val**...

Tristan de Hingant de Furet
et 1?) **Jeanne-Philippotte Chardon**
et 2?) **Louise de Maubuisson**

Raoul de Furet
et **Marguerite (de) Moreau**

Jean de Furet
ép. **Catherine de Sainte-Marie**
(alias de Sainte-Voïe)

Ferry de Furet
seigneur d'Aubervilliers
(1541, succède à Tristan)
ép. **Jeanne de Tascher**
(fille de Charles et
d'Isabeau des Loges ?)
(une autre source
donne **Tachet**)

**Henri, Charles,
François
& Madeleine
de Furet**

Pierre 1^{er} de Furet + entre 1597 & 1620 écuyer
(mineur en 1563, sous tutelle dès le 09/06/1563 de sa mère
et de Jean Moreau - chevalier, seigneur de Feuillet,
Gentilhomme de la Maison du Roi, son oncle maternel -)
seigneur de Cernay (Pierre renonce à la succession
de son beau-père Grafart) (le curé de Cernay porte plainte
contre les violences & menaces de Pierre en 1602)
ép. (c.m.) 10/10/1574 (Châteauneuf-en-Thymerais)

Anne de Grafart + avant 12/12/1597 (fille de Pierre, écuyer
puis chevalier, seigneur de More, et d'Anne des Fossez)
(elle ratifie le 14/02/1628 un titre concernant ses enfants)
(Pierre, son mari veuf, transige le 12/12/1597 avec Louis
de Grafart, écuyer, seigneur de More, devant Gervais, tabellion
juré de la baronnie & châtellenie de Maule-sur-Mauldre
sur la garde noble de ses enfants François et Marguerite ;
un don maternel d'une rente de 200 £ revient à ses enfants
assignée sur la ferme des Granges dans la baronnie de Maule)

postérité qui suit (p.8)

Quittance d'une somme de 20 écus sol
reçue par Michel Dupont, huissier,
de noble homme **Pierre de Furet**,
écuyer, seigneur de **Cernay-la-Ville**,
23 janvier 1593 [folio 54]
[ADY FR/FR-AD078/E 6434](#)

Marie de Furet ° ~1551 ?
(mineure en 1563, sous
tutelle dès le 09/06/1563
de sa mère et de Jean
Moreau, chevalier,
seigneur de Feuillet,
Gentilhomme de la Maison
du Roi, son oncle maternel)

? **Renée
de Furet**
° ~1555 ?

Louise de Furet,
et. **Jean de Gallot**

Marie de Gallot
ép. **Jean de Refuge**,
seigneur
de La Ravinière
et Cernay (en partie,
par sa femme)

Marguerite de Gallot
(cède tous ses droits
sur Cernay à sa soeur
aînée Marie)
ép. **Jean de Lastrie**

Sara de Gallot
(cède le 18/04/1606
tous ses droits sur Cernay
à sa soeur aînée Marie)
ép. ~01/1601 **Ezéchias
d'Allonville**, écuyer,
seigneur des Pint(h)ières
(par sa femme, dès 1605)
(plaident ~1600 contre
Pierre de Furêt, seigneur
de Cernay selon le Greffe
du Bailliage de Montfort)

Jeanne de Furet
dame d'Aubervilliers
(succède à Ferry)
ép. **François Belleau**

postérité **Belleau**
(dont **Jacques**, Abbé
de Cheminon, seigneur
d'Aubervilliers (1583))

après lui, **Aubervilliers**
passe aux **Lauzon**, **Potier de**
Novion, **Jubert puis Servien**

Furet de Cernay

7

Pierre 1^{er} de Furet
et Anne de Grafart

François de Furet (*sous tutelle & garde noble le 12/12/1597 de Louis de Grafart et de Pierre de Furet, son père*)
écuyer, seigneur de Cernay et Bourgneuf (*dès 07/07/1620 ; prend la succession de son père au bénéfice d'inventaire le 24/03/1620 dans une adresse au Bailli de Montfort*)
(*propriétaire de 15 arpents de terre à Cernay au champier dit «Galymart», acquis avec le sieur des Pintières, & appartenant à la terre de demoiselle Jopitre ; s'accorde le 30/11/1584 avec Nicolas Auvery, fils de François, marchand à Chevreuse à propos d'une création de rente au Bailliage de Chevreuse, rente constituée le 12/03/1596*) (*foi & hommage au Roi le 17/02/1620 ;*
aveu & dénombrement pour Cernay par François & sa soeur Marguerite le 01/08/1622)
(*parrain à Cernay le 05/05/1617, 06/04/1619*)
ép. (c.m.) 16/05 (*La Briche*) & 17/05/1611 **Marie du Cou(l)drier** (*filie mineure de Gilles, + 22/03/1611, écuyer, seigneur de Bouville (ou Houville ?), La Briche et La Guette, Maréchal des logis du duc d'Anjou, frère du Roi, conseiller du Roi, maître des Eaux-&-Forêts du comté de Dreux, et de Françoise (de) B(e)audouin (ou Bauldouin), résidant à La Briche au Bailliage d'Etampes*) ; soeur cadette de François, écuyer, seigneur de La Briche, & de Gilles, écuyer, seigneur de La Guette ; soeur de Louise, épouse de Jean de Languedoüe & de Ferry ; nièce de Florence, veuve Bourreaume ; ép. 2) Jacques de Morant, écuyer, seigneur du Couldray-Hellouin
(*en partie, co-seigneur avec son frère Antoine également seigneur du Buisson-Bréon ~1635*)
qui réside à Cernay, père d'autre Jacques de Morant, Cheveau-Léger
(*veuve, fait foi & hommage en souffrance le 09/11/1627 au nom de ses fils*
Pierre, François & Michel dont elle a obtenu la garde noble)

postérité qui suit (p.9)

Marguerite de Furet,
dame de Cernay (*en partie*)
(*sous tutelle & garde noble le 12/12/1597 de Louis de Grafart et de Pierre de Furet*)
(*marraine à Cernay les 21/10/1616, 01/11/1616, 28/03/1617, 06/04/1619*)

On peut voir la dalle funéraire de **Gilles du Cou(l)drier** (+ 1611)
et de **Françoise de Baudouin**, parents de **Marie**,
épouse de **François de Furet**, dans l'église de Saint-Sulpice-
de-Favières (91).
Gilles du Coudrier était écuyer et maître des Eaux-&-Forêts
du Comté de Dreux.

Furet de Cernay

8

François de Furet
et Marie du Cou(l)drier

Pierre de Furet, seigneur de Cernay, reçoit un legs de **Marie Leroux**, épouse de **François de Languedoüe** (de la moitié de ses biens) mais s'en désiste le 23/01/1662 face aux contestations de la fratrie de la défunte. (*Pierre* est cousin de **François de Languedoüe**, époux d'**Hélène de Compans**)

Marguerite (alias Marie) de Furet
+ peu avant 06/06/1692 (inh., St-Brice, Cernay sous le prénom de Marie «âgée de soixante et dix ans environ...»))
dame de Cernay (en partie) (réside dans une maison de Cernay)

Pierre II de Furet ° peu avant 09/06/1613 (bapt., St-Brice à Cernay ;
parrain : Pierre de Furêt, écuyer, seigneur de Cernay, son aïeul paternel ;
marraine : Françoise de Baudouin, veuve de Gilles du Couldrier, son aïeule maternelle)
+ peu avant 25/09/1664 (inh., St-Brice, Chapelle St-Nicolas, Cernay)
écuyer, chevalier à sa mort, seigneur de Cernay et Bourgneuf,
capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment du baron de Migneux (est dit cousin des Languedoüe en 1660)
ép. (c.m.) 19/06 & 20/06/1640 (Cote MC/ET/CX/93) (témoins du marié : Gilles du Couldrier, écuyer, seigneur de La Guette, oncle ; François Boutier, chevalier, seigneur de Châteaudacier, vicomte de Châteaufort, seigneur de Giffe (Gif ?) et Fontaines, cousin ; & Henri de Lévy (Lévis), duc de Ventadour, comte de La Vouste (La Voûte) ; témoin de la mariée : Etienne de Louvet, chevalier, baron, oncle paternel)

Françoise-Elisabeth (de) Louvet + peu avant 19/04/1692 (inh., St-Brice, Cernay)
(fille de Guillaume, chevalier, seigneur des Bordes, et de Françoise de Nambu (remariée depuis à Pierre Pascault, écuyer, sieur de La Combe, Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi) ; ép. 2) 03/02/1667 (St-Brice, Cernay) **Louis Gau(l)tier**, écuyer (puis chevalier dès 1667), seigneur de Boumois et Villeneuve (Anjou), Cernay et Bourgneuf (fils de René, conseiller du Roi, conseiller aux Conseils d'Etat & Privé, Avocat-Général au Grand-Conseil, 1^{er} Président au Conseil Souverain, établi à Nancy, Garde des Sceaux de Lorraine, et de (mal lisible : Pieronne Laurinier ?)) (AN cote MC/ET/CX/93) (elle obtient la tutelle de ses enfants mineurs le 05/02/1666 avec en subrogation François de Languedoüe, seigneur de Bozy, cousin germain paternel, & Jacques de Prez, seigneur de La Queue, demeurant à Paris rue des Augustins, paroisse de Saint-André des Arts, cousin paternel ; & Etienne de Louvet, baron de Sanois, oncle maternel de ses enfants)

postérité qui suit (p.10)

Louis Gautier
est parrain à Cernay
les 26/06/1672, 14/11/1678 ;
témoin d'un mariage
le 04/06/1685

François de Furet
° peu avant 27/07/1614 (bapt., St-Brice, Cernay ;
parrain : François du Cou(l)drier)
écuyer, seigneur de Bourgneuf

détails
& postérité possible en p.12

? Louis ? de Furet
° peu avant 11/1615 (bapt., St-Brice, Cernay ;
parrain : ? de Languedoüe ;
les prénom sont assez mal lisibles)
peut-être inh.
le 06/11/1660 à Cernay ?

Michel de Furet
écuyer, seigneur de Vaubergeon ?
+ ~1660 ?

Françoise de Furet
° peu avant 09/01/1617 (bapt., St-Brice, Cernay ;
parrain : ? de Pontbriant ;
marraine : sa tante Marguerite de Furet)
+ dès 1660

Marguerite, Pierre, François & Michel de Furet sont maintenus en noblesse sur preuves (1611) par acte du 03/07/1634 signé Bachelier.
Après un inventaire dressé le 15/07/1660 un partage est établi entre Pierre, Marie (Marguerite ?) et François en 11/1660

Furet de Cernay

seigneurie de Cernay près Chevreuse
au Bailliage & Coutume de Montfort :
château, haute, moyenne & basse justice, & autres droits
honorifiques et utiles, d'un revenu de 3.500 £
selon le dernier dénombrement du 03/08/1713.

9

Pierre II de Furet
et Françoise-Elisabeth
(de) Louvet

Biens des Furet de Cernay en 1697 :

château & maison seigneuriale close de fossés, ferme, maison
& jardins attenants à Cernay-La-Ville (la ferme est située
«au-dessous» du village de Cernay ; la maison & son jardin
sont encore récemment habités par une Demoiselle de Cernay,
tante des héritiers (probablement une soeur de Pierre II) ;
ainsi que des biens maternels à Gallardon (28) : le fief du Pavillon
(hôtellerie, 13 setiers de terre, maison & jardin), 76 setiers en roture,
(sur un total de 80), à Gallardon, Champsera, Chamgarnier & environs,
au Bailliage & Coutume de Chartres. A cela semble encore s'ajouter
une rente sur une maison de Vantadour de la duchesse de Rohan.

? Pierre de Furet

+ peu avant
23/12/1665
(inh., St-Brice,
Cernay)
écuyer, seigneur
de Cernay
et Bourgneuf
(âgé d'une vingtaine
d'années ?)
(Pierre est aussi
témoin à Coulombs
le 30/06/1665
au mariage de son
parent François
de Languedoue,
chevalier, seigneur
de Pussé (Pussay)
avec Hélène
de Compans-Bréguet,
veuve de Jacques
de Ficté, seigneur
du Parc)

Elisabeth-Claude de Furet ° peu avant

03/04/1657 (bapt. ; parrain :
Jacques de Prez, écuyer,
seigneur d'Andrillon ; marraine
: Claude de Parent, dame
de La Gnette)
+ peu avant un 28/08/~1715
(à Gallardon, 28 mais inh.,
St-Brice, Cernay, à 58 ans)
(marraine à Cernay
le 10/11/1671 en tant
que Claude-Elisabeth,
mais signe Claude ;
& le 14/11/1678 ; elle est
marraine d'une cloche
de Cernay le 13/11/1682)

Lors de la succession de leurs parents (réglée le 26/02/1697),
François & sa soeur Claude se partagent des rentes
& la propriété du Pavillon de Gallardon.
Marie-Madeleine non mentionnée est peut-être déjà + à cette date.

Marie-Madeleine de Furet

° peu avant 03/09/1658
(bapt. ; parrain : Mercure
du Couldrier, écuyer,
seigneur de La Briche)
+ jeune ? (avant 1697)
(marraine à Cernay
le 24/09/1672 en tant
que Madelaine, signe
Madelene de Furet)

Charles-Hubert de Furet ° 06/09/1663 (bapt. le 30/09 ; marraine : Marie-Anne de Prez, veuve de Pierre de Vaultier, écuyer, seigneur du Petitmont à Thoiry (78))

+ peu avant 25/04/1744 (inh., St-Brice, Cernay)
écuyer puis chevalier, seigneur de Cernay-La-Ville
et Bourgneuf, (~1685), capitaine d'infanterie au régiment
de la Reine (ses preuves de noblesse sont représentées par Le Peletier
des Forts le 19/02/1707) (signe Hubert au registre de St-Brice en 1700 ;
témoin au registre de Cernay le 11/01/1734)
ép. (c.m.) 17/09 & 18/11/1697 (St-Etienne du Mont, Paris)
(témoins du marié : Charles de Prez, écuyer, seigneur des Bouillons,
cousin paternel ; Marie-Anne de Prez, veuve de Pierre de Vaultier, écuyer,
seigneur de Petitmont, cousine ; Régnauld-Louis de Soissons, conseiller
du Roi, lieutenant-général du comté de Limours, cousin par sa feu
femme, Marie Gohier ; témoins de la mariée : Louis Gilbault, frère ;
Marcel Auvery, Avocat au parlement, cousin maternel & Charles Picot,
Avocat au Parlement, ami)

Marie-Anne Louise Gilbault (alias Gillebault, Guillebault)

° ~1667 + 25/11/1759 (fille de Louis, Avocat au parlement
de Paris, et de Marie-Anne Pasquier)
(veuve, demeure à Buc près Versailles)

postérité qui suit (p.11)

François de Furet ° 09/06/1664

(bapt. le 30/06 ; parrain : François
de Languedoue, chevalier, seigneur
de Pussay, Bozy & autres lieux ;
marraine : Anne du Puy, épouse
de Jean Séguier, chevalier,
seigneur de La Verrière) écuyer,
seigneur de Cernay (en partie)
un des 200 Cheval-légers
de la Garde du Roi (dès 1697)
(parrain à Cernay le 28/10/1692
(jour incertain mal lisible)

Eglise Saint-Jean Baptiste 1769. D. O. M. : «Ci gist dans
un petit caveau le corps d'Honorable Dame Marie-Anne-Louise
de Gillebault, veuve de messire Charles-Hubert de Furet,
chevalier, seigneur de Cernay-La-Ville, du Bourgneuf, et autres lieux,
ancien capitaine au régiment de la Reine, laquelle est décédée
remplie de vertus comme d'années le 2? novembre MDCCLIX,
âgée de 92 ans. Requiescat in Pace.»

Furet de Cernay

10

Charles-Hubert de Furet
et Marie-Anne Louise Gilbault

Charles de Furet
° peu avant 14/10/1700
(bapt., St-Brice, Cernay)
(cité comme témoin
le 18/02/1728 au registre
de Cernay)

Louis-Gaston (alias Gaston-Louis) (Hingant) de Furet
° 24/07/1707 (bapt. le 27/07 ; parrain : Gaston de Tranchelion,
seigneur de Saint-Martin de Nigelle(s) ; marraine : Hélène-Angélique
de Brez et Claude-Elisabeth de Furet, sa tante)
+ 24/04 ou 20/08/1763 ? écuyer, seigneur de Cernay (~1745)
& de la Prévôté de Bourgneuf, officier de Dragons
(l'inventaire après décès énumère, outre la terre de Cernay,
une hôtellerie dite «Le Pavillon» à Gallardon, ainsi que 19 arpents
de terres labourables en roture ; au partage successoral :
la veuve hérite pour 1/2, Mmes Antoine & de Maubuisson
pour 1/4 chacune) (témoin au registre de Cernay le 01/12/1731 ;
parrain en 11/1734 & le 23/04/1745)
ép. (c.m.) 25/03 & 01/04/1745 (rel., Saint-Germain-L'Auxerrois,
Paris) **Geneviève Auboin** (fille de Mathieu (alias Mathurin),
écuyer, conseiller du Roi, Doyen des substituts
du Procureur-Général du Grand-Conseil,
et de Louise-Madeleine de La Forêt)

postérité qui suit (p.12)

Marie-Anne Charlotte de Furet
(dite majeure dans un acte
de St-Brice du 22/11/1729)
ép. 1) (c.m.) 24/07/1729 (Paris)
& 22/11/1729 (St-Brice, Cernay)
Jean-Baptiste Philippe Cottard,
écuyer, seigneur de La Houssaye
(fils de Philippe, écuyer, conseiller
& secrétaire du Roi, seigneur
du fief des dîmes de Ragonnant
(La Norville, Gometz-La-Ville),
et de Marie Léhot ?)
ép. 2) (c.m.) 13/02/1739 (Versailles)
Robert-Jean Antoine, écuyer,
capitaine d'Infanterie

Jean-Victor de Furet
fl 1700-1730
(témoin
au registre
de Cernay
les 18/02/1728,
01/12/1731, 11/01/
1734, 17/01/1734 ;
témoin
au mariage
de sa soeur
Marie-Anne
le 22/11/1729)

Angélique-Françoise de Furet (résidant à Buc)
(témoin au registre de Cernay
le 01/12/1731)
ép. **Mathieu (alias Melchior)
de Maubuisson**, écuyer,
chevalier de Saint-Louis,
capitaine de Grenadiers
au régiment de Bassigny,
pensionné par le Roi

Armes Furet :

«D'azur, à trois épées d'argent posées en pal, rangées et les pointes
en bas, soutenues d'une macle du même posée au-dessus
et d'un croissant aussi d'argent» (d'après un acte, après 1745)

alias :

«D'azur, à trois épées d'argent, les gardes en haut, posées en pal
& en pointe, un croissant aussi d'argent, surmonté d'une lozange
du même»

Cimier : un casque de front d'où sort une licorne à demi-corps.

Supports : deux licornes d'argent

(d'après «Étrennes à la noblesse, contenant l'état actuel...», Vol.11
par François Alexandre Aubert de La Chesnaye-Desbois, 1780)

Furet de Cernay

11

Louis-Gaston Hingant de Furet
et Geneviève Auboin

Mathieu-Louis Gaston Dehinegant Furet de Cernay
° 07/02/1746 (bapt. le 10 à St-Brice, Cernay) + dès 16/03/1787
(Inventaire après décès AN SIV (MC/RE/VI/19)
seigneur de Cernay
ép. (c.m.) 24/01 & 03/02/1779 (Paris, Saint-André-des-Arts)
Marie-Geneviève Sophie de Beauvais (fille de Charles-
André, chef du bureau de l'Agence Général du Clergé
de France, et de Marie-Jeanne Quatremère
de Perpèreau - ép. 22/04/1743)

**Antoine-Charles
Hingant de Furet**
° 30/12/1746 (bapt. à St-Brice,
Cernay, le 01/01/1747) écuyer,
capitaine au régiment de mestre-
de-camp général Dragons
(par brevet de 05/1774)

sans alliance

Amable-Geneviève
(alias Angélique Françoise)
de Furet ° 14 ou 24/04/1748
(mineure en 1758)
pensionnaire à Montfort
ép. **Melchior de Maubuisson**,
chevalier de Saint-Louis
> cf autre Maubuisson en p.6

Aimée-Gabrielle Geneviève
de Furet de Cernay
° 19/10/1751 (bapt. le 20/10/1751 ;
parrain : Pierre-Gabriel Conteau
de La Barrère, seigneur de Pecqueuse ;
marraine : Aimée de Chavanne,
de la paroisse de Bullion)
Demoiselle de Saint-Cyr
(entrée sur preuves du 14/07/1762
& brevet du Roi du 31/05/1762 ;
sortie 05/11/1771)

Seigneur de Cernay

Après les Furet

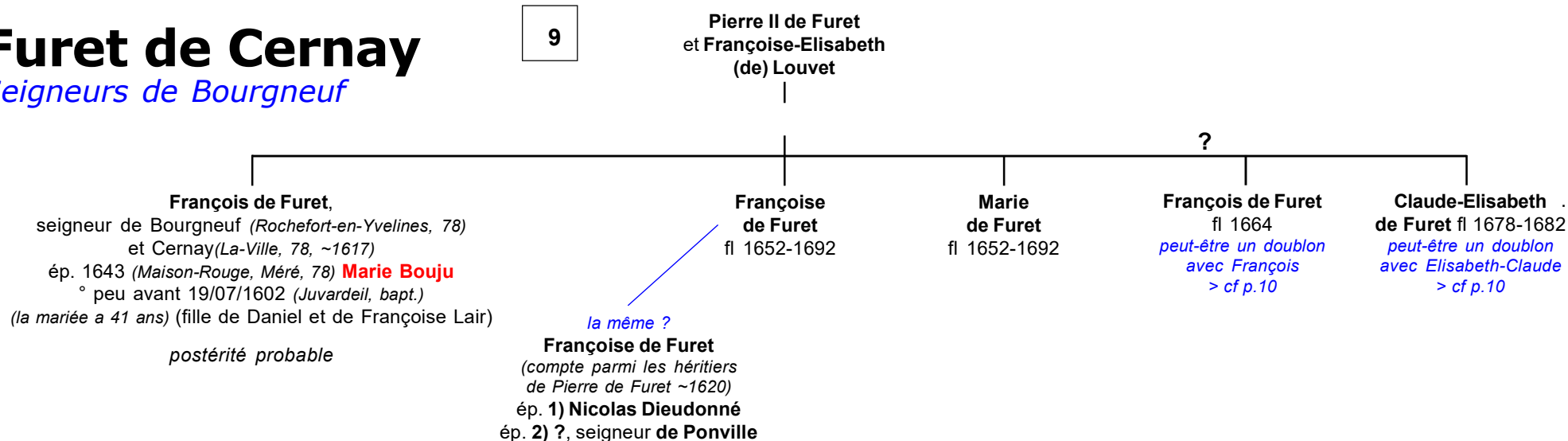
? **François-Louis (alias Louis-François) Marie** + un 16/07/1783 (Versailles) (cité dès 1762)
Bailli de Cernay, chevalier de Saint-Louis, secrétaire du Roi Louis XV, conseiller & 1^{er} commis au Bureau
de la Guerre du ministre-duc de Choiseul, Contrôleur-général des Postes-&-Relais, seigneur de Cernay,
Bourgneuf et des Bouillons (acquisition en 1762, prise de possession dès le 07/05/1763), chevalier de Saint-Louis

Louis-François Marie est le seul héritier de son cousin germain **François-Louis Marie** ;
mais le testament est contesté par Marie-Claude Vépillot de L'Orme - un testament précédent ayant favorisé
les pauvres de l'Hôtel Dieu, & ceux des paroisses de la Ville & des faubourgs de Paris ;
&, par une seconde disposition, laissé à la demoiselle de l'Orme, parties adverses, la jouissance
en usufruit de la terre de Cernay, & 2.600 £ de rente viagère.
(succession traitée dans «Précis dans l'instance d'appointement a mettre, pour le sieur Louis-François Marie, cousin germain,
seul & unique héritier du sieur François-Louis Marie, ... contre les maîtres & administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris,
demandeurs, et la demoiselle Marie-Claude Vépillot de l'Orme, fille majeure, intervenante»
par Louis-François Marie, Hôtel Dieu (Paris) chez P. G. Simon & N. H. Nyon, 1783 - 10 pages

Furet de Cernay

Seigneurs de Bourgneuf

9



Hingant, Furet

Non connectés

? Jean Hoquingam,
Commissaire des Guerres, seigneur
de Courcelle (*entre Chevreuse, Gometz
et Châteaufort*, 1638 ; *fief relevant des barons
de Chevreuse par Saclay*)
(source : «*Mémoires et Documents*, SHARY,
Volume II 1873-7)

? Jean Furet,
Huissier au parlement de Paris (1468)
(source : «*Ordonnances des Rois
de France de la 3^e race*, 13^e volume,
Vilevault, Paris, 1782)

Hingant

Annexes : Héraldique

Armes :

BN Carrés d'Hozier n° 278 :

"D'azur, à trois épées d'argent posées en pal rangées et les pointes en bas soutenues d'une mâcle du même posée au-dessus d'un croissant aussi d'argent"

Armorial Général Paris, III, F° 147 : **Charles-Hubert de Furet**, écuyer, seigneur de Cernay porte :

"D'azur, à trois épées d'argent, les gardes et poignées d'or posées en pal 2 & 1 et une mâcle d'or posée en chef soutenue d'un croissant d'argent".

Bretagne I, F° 603 : **Guillaume Furet**, écuyer, sr de Rubellinet porte :

"De sable, à trois épées rangées en pal, les gardes et poignées d'or, celle du milieu surmontée d'un croissant d'or".

Bretagne I, F° 973 : **Thibault Furet**, écuyer, sieur de Kmarer porte :

"De sable, à trois épées rangées en pal, les pointes en haut d'argent, les gardes et poignées d'or, et un croissant aussi d'argent posé en chef brochant sur la pointe de l'épée du milieu".

Rietstap : **Furet** :

"Sable, à trois épées gamies d'or, celle du milieu surmontée d'un croissant d'or"

BN, Dossiers Bleus, N° 296 : **Furet** :

"Sable, à trois épées d'argent en pal, les pointes en haut gamies d'or au croissant d'argent sur la pointe de l'épée du milieu"

BN, cabinet d'Hozier, N° 191 : **Hinq(u)ant de Kerissac** :

"même définition que la précédente moins le croissant".

La Chesnaye-Desbois, 10° vol., page 652 : **Hinequand de Furet** :

"D'azur, à trois épées d'argent en pal, les gardes en haut, celle du milieu surmontée d'un croissant d'argent".

Armorial Général. Bretagne, I, F° 57 & 672 : **Jean-Baptiste Hinqant**, chevalier, seigneur de Kerisac, et **Alexandre Hinqant**, écuyer, seigneur de Rotrou, portent :

"De sable, à trois épées d'argent rangées en pal, les gardes et poignées d'or".

A propos de Cernay et des prédécesseurs des Furet :

Concernant les anciens seigneurs de Cernay, consultez le Cartulaire des Vaux-de-Cernay
Le 27 novembre 1452, **Pierre de Haubergeon** (*cf ci-dessous*), écuyer, fait hommage au duc de Bretagne, comte de Montfort, à cause de sa seigneurie de Neaufle-le-Château, pour son manoir assis à Cernay, le colombier, la haute justice, le four à ban, etc. ; le fief de Pierre de Villairt et le fief des Prés, consistant en un hôtel à Cernay, etc., et appartenant aux hoirs de **Samson Plisson**. {Archives de Seine-et-Oise,}

Le 16 avril 1523, **Tristan de Hingant, dit Furet**, fait hommage au Roi pour la terre et seigneurie de Cernay-la- Ville, mouvante de la tour de Neaufle au comté de Montfort.

Le 12 septembre 1546, **Raoul de Foret** en hérite de son père **Guillaume** (*sic, on sait qu'il s'agit de Jean de Furet*). Sa sœur **Louise**, mariée à **Jean** (du) **Gallot**, y avait aussi des droits. (P. VU, n° 247; P. XV, nos 278 et 281.)

Par un échange du 14 juin 1699, le comte de Pontchartrain, seigneur de Neaufle, cède au duc de Chevreuse, comte de Montfort, la mouvance féodale du fief de Cernay-la- Ville, possédé par les héritiers de **Pierre de Furet**.

[Mémoires de la SHARY tome 1 1873](#)

Haubergeon

il a existé dans le **Vendômois**, une famille de **Haubergeon**, détentrice de petites seigneuries, dont le représentant le moins mal connu est un certain **Sezard (César) de Haubergeon**, capitaine des Gardes Français du Roi Henri II en 1556.

(famille possiblement apparentée aux Auberjon du Lauragais)

Source : <http://abedehem.blogspot.com/2014/12/sur-la-famille-dauberjon-celle-du.html>

Hingant & Furet

Annexes : Archives

Autres mentions en archives :

(MC/RE/VI/19) : notoriété portant renonciation par **Geneviève Aubouin**, veuve de **Gaston Louis Dehinegaux Furet de Cernay**, et **Gabrielle Aimée Dehinegaux Bourneuf de Cernay**, fille majeure, à la succession de **Louis Gaston Dehinegaux Furet de Cernay**, leur fils et frère.

<https://www.archivesportaleurope.net>

FR/FR-AD078/E 6323 (1659) : compromis entre **Pierre de Furet**, chevalier, seigneur de Cernay, d'une part et **François de Furet**, chevalier, seigneur « du Bourgneuf », d'autre part, 21 février & 13 mai 1659

FR/FR-AD078/E 6324 (1657-1663) : bail à moitié de 120 arpents de terre labourable, clos, pâtures, prés, etc., fait à Toussaint Maugé, laboureur à la ferme du Bout des Prés, par **Pierre de Furet Cernay**, seigneur de Cernay-la-Ville, « du Bourneuf et autres lieux ».
– Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 16 livres de beurre à Olivier « Bottin », marchand en la paroisse de Cernay, par **Marie de Furet**.

FR/FR-AD078/45 H 12 : aveu & dénombrement de la terre de Cernay par **Pierre Furet** à Pomponne de Bellievre, seigneur de Neauphle, 1610.

Demande de passeport en 1808 en faveur de **Toussaint Henri Hingant** (émigré amnistié)
AN F/7/3571 (4 pièces)

Un autre Cernay en Beauvaisis :

En 1489 **Antoine Disomme** est seigneur de Cernay-en Beauvaisis et de Plessy, notaire des Rois Charles VI, Louis XI et Charles VIII, Greffier des requêtes de l'Hôtel du Roi, et notaire apostolique de 1449 à sa mort en 1492, marguillier de l'église Saint-Paul. D'Isabelle de Roffey, il a eu au moins deux filles : **Guillemette Disomme** et **Louise Disomme** qui épouse le 2 septembre 1484 **Jean Jouvenel des Ursins** (~1425-1492), marquis de Trainel, seigneur de La Motte-Josserand, Thorigny-sur-Oreuse, Villers-Bonneux et autres lieux, conseiller en Parlement.

DISOMME (Île de France) : "D'azur, au pairle d'or chargé de trois tourteaux du champ".

NB : il existe plusieurs Cernay en France (depts 14, 25, 28, 45, 51 (2x), 68, 78 & 86) sans compter les lieux-dits, hameaux, fiefs et écarts totalement disparus...

<http://www.archivesportaleurope.net>

Constitution par nobles Étienne Barton, écuyer, seigneur de Fay en Gâtinais, et Nicolas Furet, écuyer, seigneur d'Aubervilliers près Meudon, à Simon Quatrelivres, marchand et bourgeois de Paris, de 35 l.t. de rente assises sur leurs seigneuries de Fay et Aubervilliers et sur l'hôtel Saint-Antoine que Barton possède à Paris, rue du Plâtre, moyennant 420 l.t. s.d. [2 avril 1494-31 octobre 1497]. 2 avril 1494 - 31 octobre 1497

FURET (Raoul de), écuyer, seigneur de Marivaux, Cernay et La Barre. Foi et hommage concernant. 7 juillet 1541. Foi et hommage concernant Jehan de BIENCOURT, écuyer, seigneur du Bouchet et de Fleury, procureur de **Raoul de FURET**. 7 juillet 1541

SANGUIN (Antoine), cardinal de Meudon (1502-1559).- Contre-lettre par laquelle il déclare que l'acquisition faite par Jacques LULLIER, premier président en la Cour des aides, de **Raoul FURET** et Etienne de LA MOTHE, des parts leur appartenant des seigneuries de Clamart, Aubervilliers, Meudon, aurait été faite en son nom et à son profit. 19 novembre 1546

Rente, titre nouvel, fief & seigneurie, Nemours (Seine-et-Marne) Cameaux (les).
10 septembre 1551 Jean de Gallot, écuyer, seigneur de Bouglainval et en partie de Cernay-la-ville
Louise de Furet résidant à Bouglainval incluant Dupuys ou Dupuis, Leonard (écuyer, seigneur de Sainte-Marie).

Quittance du 15 septembre 1551 : **Ferry de Furet** écuyer Domicile : Igny (Essonne) Roufez (les). **Tascher de, Anne**, son ép.

Déclaration. des mêmes le 15 septembre 1551

Vente, terre & seigneurie, Meudon (Hauts-de-Seine) Haubervilliers.

15 septembre 1551 des mêmes à Coynart, Claude (bourgeois de Paris) & Descamyn,

Quittance du 17 septembre 1551 Bourdin, Gilles, lieutenant general des eaux-&-forêts de France.

Fusee, Ysabeau, sa femme, Fusee, Guillaume frère d'icelle, **Furet de, Ferry** (écuyer)

Jean (bourgeois de Paris) : Transaction, annulation de vente de terre, Clamart (Hauts-de-Seine)

Chalais, puys-Geudon. 19 septembre 1551

26 octobre 1551

Raoul sr de Cernay marié à **Marguerite Moireau**

parente de Moireau, Jean (seigneur de la Moirerie)

Aveu & denombrement, bois, Clamart (Hauts-de-Seine). **Jean de Gallot**

12 novembre 1551 Catin, Jean (seigneur en partie de Clamart), avocat en Parlement, Paris, rue de la Bucherie

Contre-lettre, obligation, solde de rachat de rente.

23 novembre 1551 Coynart, Claude (bourgeois de Paris). Descamys, Jean (bourgeois de Paris).

Du Bellay, François (écuyer, seigneur de guette).

Furet de, Jeanne : domicile : Bullion (Yvelines) Longchesne.

Rente, quittance de rachat : 30 novembre 1551 des mêmes intervenants

Ratification, quittance de rachat.

Furet

Annexes : Archives

30 décembre 1551 **Jeanne de Furet**, épouse de **François du Bellay** seigneur de Guette résidant à Bullion Longchesne

Foi & hommage, fief, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) au Cardinal de Meudon
14 novembre 1551 **Gallot de, Jean** (écuyer, seigneur de Bouglainval, Cernay-la-ville et Clamart) & indirectement de **Furet de, Jean** (écuyer).

Louise de Maubuisson, veuve de **Tristan de Furet**, écuyer seigneur de "Haubervilliers" près Meudon : donation à Guillaume de Maubuisson, écuyer, seigneur de Jouy, trésorier de la Sainte Chapelle du bois de Vincennes, son frère, de ses droits en la succession de Jacques de Maubuisson, écuyer, seigneur de Jouy, lieutenant du duc de Montmorency, connétable de France, en la capitainerie du bois de Vincennes. Notice n° 5098 Date de l'acte : 10 janvier 1554

Raoul de Furet, écuyer, seigneur de Cernay-la-Ville et du fief de Bourg-Neuf, à Cernay-la-Ville : donation à **Pierre de Furet**, écolier étudiant en l'université de Paris, son fils, de ses droits sur la terre et seigneurie de Longchesne, sur le fief de Beaussersant, sur le fief de Bourg-Neuf, à Cernay-la-Ville, sur des rentes et créances. Date de l'acte : 5 janvier 1560

Foi & hommage, fief, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) de **Jean de Gallot**, seigneur de Bouglainval, Cernay-La-Ville et Clamart au Cardinal de Meudon ? 14 novembre 1551

Jean de Gallot s'oblige par un prêt à Boucher, Arnoul (seigneur de Piscop et en partie d'Orsay) conseiller au Parlement, Paris, le 10/09/1551

Antoine de Ménéac, écuyer, et ??? **Rachel de Furet** : contrat de mariage.
Notice n° 5576 Date de l'acte : 19 février 1585

Aveu & dénombrement de la terre de Cernay par **Pierre Furet** à Pomponne de Bellievre, seigneur de Neauphle, 1610.

FURET (Pierre de) écuyer sieur de Cernay, capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment du baron de Migneux § Contrat de mariage de **Pierre de FURET** avec **Françoise Elisabeth de Louvet** 19 juin 1640

Mainlevée. **FURET (de), Pierre**, seigneur de Cernay. Foucher, René, conseiller des eaux et forêts, Paris, table de marbre du Palais. 17 août 1650

Reconnaissance. **LOUVET (de), Etienne. FURET (de), Pierre**. FROMAGEOT, Claude.
23 juillet 1650

Compromis entre « **Pierre de Furet** », chevalier, seigneur de Cernay, d'une part, et « **François de Furet** », chevalier, seigneur du Bourneuf, d'autre part - entre 7 avril & 28 décembre 1658.
Compromis entre « **Pierre de Furet** », chevalier, seigneur de Cernay, d'une part et « **François de Furet** », chevalier, seigneur « du Bourgneuf », d'autre part, 21 février & 13 mai 1659

Bail à moitié de 120 arpents de terre labourable, clos, pâtures, prés, etc., fait à Toussaint Maugé, laboureur à la ferme du Bout des Prés, par « **Pierre de Furet Cernay** », seigneur de Cernay-la-Ville, « du Bourneuf et autres lieux » ; & Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 16 livres de beurre à Olivier « Bottin », marchand en la paroisse de Cernay, par **Marie de Furet** entre 21 février & 10 décembre 1659

Bail , maison, Paris (Paris) rue Saint-Honore. 2 mars 1761
Aubouin, Anne Madeleine & Furet de Cernay, Gaston Louis résidant à Montfort.
& **Aubouin, Desiree Elisabeth**.

Succession, renonciation. (**Mme ou Mlle) Furet, Marie** .
9 septembre 1761 homonyme parisienne femme veuve d'un mesureur de grain

Dots à de St-Cyr attribuée à **Gabrielle-Geneviève-Aymée Furet de Cernay**.

Inventaire après décès de **Mathieu Louis Gaston Dehinegant Furet de Cernay**, époux de **Marie Genneviève Sophie de Beauvais**. 16 mars 1787

Notoriété portant renonciation par **Geneviève Aubouin**, veuve de **Gaston Louis Dehinegaux Furet de Cernay**, et **Gabrielle Aimée Dehinegaux Bourneuf de Cernay**, fille majeure, à la succession de **Louis Gaston Dehinegaux Furet de Cernay**, leur fils et frère. 7 mai 1787

de Nambu famille alliée aux Hurault :

Claude Gallois (fille d'Euverte seigneur de la Borde, Trésorier de France à Riom, maître des comtes à Blois et de Marie de Nambu) ép. Anne Hurault veuf de Marie Chauvel

Nambu (de), Françoise x LOUVET, Guillaume Sieur des bordes, 1626-06-22 , Avis comme tutrice de leurs trois enfants mineurs, concernant la détermination de la somme nécessaire par an à leur entretien. (<http://www.famillesparisiennes.org/patro/na.html>)

HINEGANT, Gaston Louis x AUBOIN, Geneviève, 1763-10-26
(<http://www.famillesparisiennes.org/patro/hi.html>)

FURET (de), François Sieur de Cernay x , 1642-06-30, Bénéfice d'inventaire.
FURET (de), Pierre Sieur de Cernay x , 1642-06-30, Bénéfice d'inventaire.

Hingant

Annexes : héraldique
(origines bretonnes)



Alexandre Hingant, seigneur de Botrou



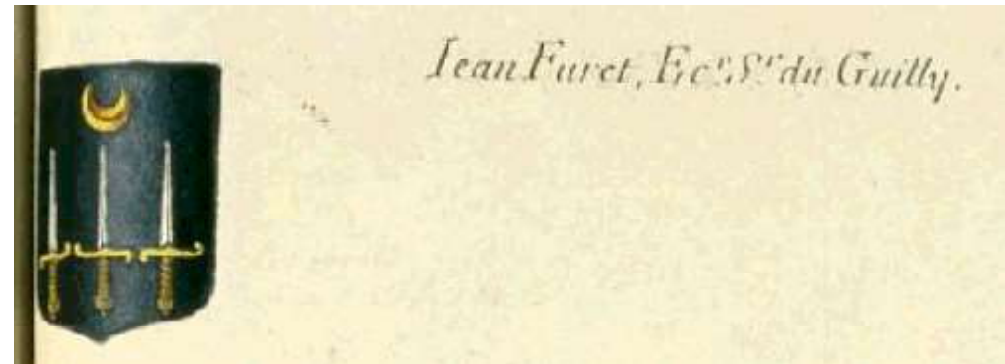
Guy Hingant, seigneur de Timblais (très probablement une famille homonyme)



sceau d'Olivier Hingant,
seigneur de Kerduel (1502)



Jean-Baptiste Hingant, seigneur de Kérisac



Jean Furet, écuyer, seigneur de Guilly

Furet

Annexes : héraldique (origines bretonnes)



Thébaut Furet, seigneur de Kémaret



Guillaume Furet, écuyer, seigneur de Rubellevet

Furet

Annexes : héraldique (Cernay)



signature de **René de Furet** sur un acte de succession de la famille de **Languedouë**

Armes des Furet :
description dans
un acte de maintenue
de noblesse

d'azur, à trois
Espées d'argent,
posées en pal, —
rangées, et les
pointes en bas,
soutenues d'une
macle du même,
posée au dessus —
d'un Croissant aussi
d'argent.

Furet

Annexes : Les **Vicardel**, famille alliée

Vicardel (alias Wicardel) de Fleury, Villecardet :

Famille originaire du Hainaut et de la Picardie, établie en Savoie vers 1530 ; la maison de Villecardet ou Vilcardé de Fleury s'y est divisée en deux branches. L'aînée s'est éteinte à Turin, vers le milieu du siècle dernier. La cadette, rentrée en France en 1644, s'établit en Dauphiné d'abord, puis en Languedoc.

Armes : « D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une hermine accostée de trois croissants d'argent mal ordonnés, & d'un château d'argent, ajouré & maçonné de sable en pointe qui est de Villecardet. »

Honneurs et Titres : Marquis de Fleury, de Beaufort et de Trivié en Savoie, marquis de Blanchefort, baron de Rennes-les-Bains, seigneurs de Bézis, Montferrand, co-seigneur de Caux en Languedoc. : chevalier de Saint-Michel, 3 chevaliers de Saint-Louis ; 3 commandeurs et un grand'croix des Saints Maurice et Lazare ; 1 chevalier de l'Annonciade en 1630 ; 2 colonels, 1 ministre d'Etat, choisi par le Roi Charles-Emmanuel III, pour Gouverneur de Victor-Amédée (Etat présent de la noblesse française, 1866).

Le Grand Armorial de France livre cette notice :

Vicardel (alias Wicardel) de Fleury :

Hainaut, Picardie, Savoie filiation suivie depuis le XV^e s. ; maintenue noble en 1751 ; seigneurs de Fleury, marquis de Triviers et Beaufort

Armes : "D'argent, au chevron de gueules, accolés de trois roses du même".

De Villecardet de Fleury (Picardie) : "D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une moucheture d'hermine accostée de trois croissants d'argent mal ordonnés, & en pointe d'un château d'argent ajouré & maçonné de sable."

aux archives d'Eure-et-Loir : AD28 :

«1574 : Procès entre **Marguerite de Villecardet**, veuve de Mathurin Plume, seigneur de La Grandville, en la paroisse de Boncé, et **Claude d'Angennes**, prieur de l'Ouïe et du Bois-Saint-Martin, pour des rentes dues audit prieuré.»

aux archives nationales : AN : 25/02/1531 : **Albert Cartier**, écuyer, seigneur de Farges-en-Berry, et **Loyse de Villecardet** (fille de Jacques et de Françoise de Bernard) : contrat de mariage.

Par ce contrat Jacqueline de Besnard, dame de La Maison-Rouge et du Colombier fait donation aux futurs époux de la terre et seigneurie de la Maison-Rouge paroisse de Montgermont en Gatinais, des biens que lui appartiennent à Montgermont et à Jonville (près Melun) et de la terre et seigneurie du Colombier, pays de Dunois, paroisse de Prénouvellon, près Châteaudun (et Ozouer le Marché) « consistant en maison, contenant plusieurs corps d'hostel, court, coulombier, portion de grange, vingt arpents de boys, quarante-cinq arpents de terre, ung clos de vigne et jardin », et mouvant en plein fief du maréchal de Montmorency, à cause de la châtellenie de Chilly.

Notice n° 2625 fol. 430 V°

Autres mentions aux archives :

"**Jeanne de Vuilcardel**, femme de **Guillaume Furet**, vendit la moitié du fief vers 1535 à" ... (Généalogie de quelques familles parisiennes)

Furet, Guillaume + dès 1535 x **De Vicardel, Jeanne** veuve à Clamart, 1535-02-25

Vilcardel (de), Anne x **Aultry de Laminoye (d'), Georges**, écuyer à Laminoye, 1646-05-17 , Partage de leurs successions entre leurs enfants.

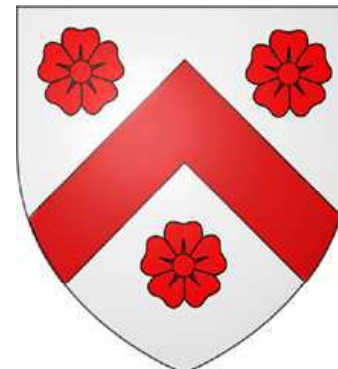
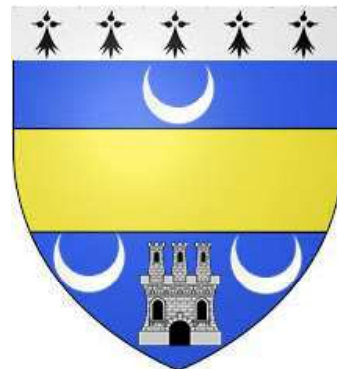
Vilcardel (de), Georges, Maître d'hôtel de la Maison du Roi x **Fleury (de), Anne**, 1587-12-15 , ?. ->

François de Saint-Martin, écuyer, sieur de Bazoches les Gallerandes, bailliage d'Orléans, et **Anne de Vilcardel** : contrat de mariage par lequel **Anne de Fleury**, veuve de **Georges de Vilcardel**, chevalier de l'ordre du Roi, son conseiller & maître d'hôtel ordinaire, sieur de Sandreville et de Fleury, mère d'**Anne de Vilcardel**, fait donation à sa fille de la terre des grandes et Petites Bruyères, située en la paroisse du Coudray, bailliage d'Orléans.
Notice n° 3881 - Date de l'acte : 13 janvier 1595

et en Italie :

Wilcardel o Vilcardel o Villecardel (Piccardia, Piemonte) Titolo: marchesi di Andorno, Beaufort, Mortigliengo, Trivero; conti di Montà, Settimo Torinese; signori di Lucento, Montgex ; consignor di Aubonne, Monthoux.

«D'argento, allo scaglione accompagnato da tre rose, il tutto di rosso»
(citato in Bona, Wilcardel)

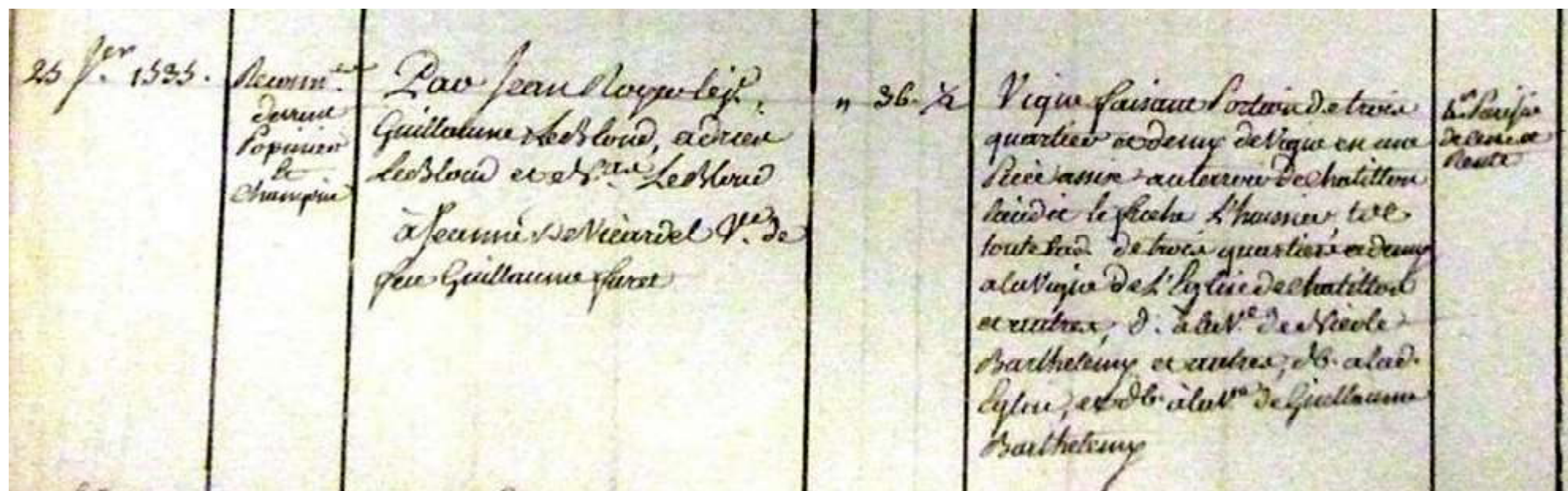


Deux interprétations des armes de la famille :

Villecardet (à gauche) & Vicardel de Fleury (Grand Armorial de France)

Furet

Annexes : Les **Vicardel**, famille alliée



Les archives parisiennes conservent cet inscription au registre datée du 25 février 1535 citant **Jeanne de Vicardel** veuve de feu **Guillaume Furet** (familles parisiennes) situant une vigne plantée au terroir de Châtillon ?

Furet

Annexes : Les **Saint-Marie**, famille alliée

Sainte-Marie (Seine-et-Marne, Gretz-Armainvilliers)

dans la Châtellenie de Moret-sur-Loing (77) : Grez-sur-Loing 77880,

Le Coudray-en-Gâtinais

famille des seigneurs de Coudray (Gâtinais) et de Lavau : alliée aux **du Puy** ?

Dans les archives :

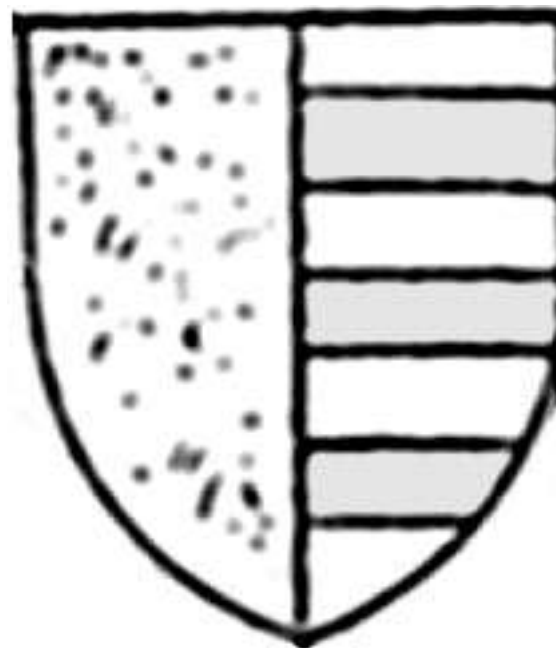
«Hommage de la terre, seigneurie et châtellenie du Coudray lès Boisses et d'un fief dit fief de Sainte-Marie à Grez, tous deux mouvant de Grez, rendu par **Geoffroi de Sainte-Marie**, écuyer, seigneur de Lavau et du C., fils et héritier de **Jean de Sainte-Marie**.»
1520, 17 janvier

«Hommage de moitié de la terre et seigneurie du Coudray en Gâtinais, rendu par **Jean de Gallot**, écuyer, seigneur de Pintières, héritier de **Patrice de Sainte-Marie**, écuyer, seigneur de Lavau et du Coudray, oncle de **Louise de Furet**, femme dudit **Jean de Gallot**.» 1572, 13 juin

«Hommage de moitié du fief du Coudray et du fief de Sainte-Marie mouvant de Grez, bailliage de Château Landon, rendu par **Jean de Gallot**, au nom de **Louise de Furet**, héritière de **Patrice du Puy**.» 1579, 3 avril

«Hommage de 20 arpents de bois taillis en la justice de Bourron, d'un cinquième du fief de Sainte-Marie en ladite justice, d'un cinquième d'une maison dudit fief, sise à Gretz sur Loing, rendu par **François de Sallart**, écuyer, seigneur de Bourron, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, acquéreur desdits bois par échange avec **Léonard du Puy**, seigneur de Lavau, et **Charlotte Boucher** sa femme, et du cinquième du fief par acquisition de **François de Villechâtel**, seigneur de Montalan.» 1584, 17 mars

«Hommage de quatre cinquièmes du fief de Sainte-Marie, rendu par **François de Sallart**, chevalier, seigneur de Bourron, qui les a acquis des héritiers de **Jean de Gallot**, écuyer, seigneur de Pintières et du fief de Sainte-Marie en partie, et de **Louise de Furet** sa femme.»



Armes de **Catherine de Ste-Marie** :

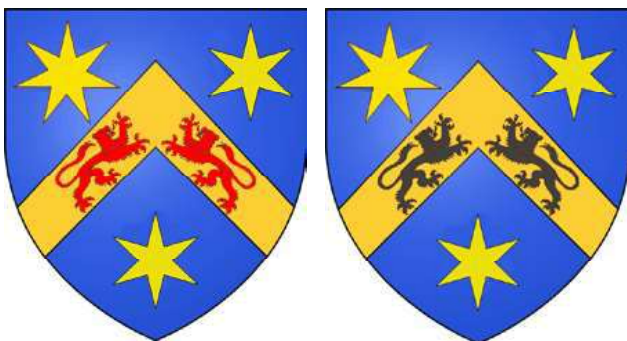
«...à trois fasces...» ou «parti : de ... & ...à trois fasces...»

[si les armes de dextre ne sont pas celles de son mari mais plutôt les armes paternelles combinées avec celles de sa mère.]

(dalle funéraire de Cernay)

Hingant, Furet

Annexes : Cernay-La-Ville



Blason sculpté sur la face nord du clocher de l'église **Saint-Brice à Cernay**.
(dédicace en 1556 par Simon de Maillé, Archevêque de Tours)

Essais de reconstitution : si l'azur de l'écu et l'or du chevron et des étoiles paraissent vraisemblables (il s'agit d'une des combinaisons les plus fréquentes pour ce type héraldique) ; en revanche, en ce qui concerne les lions (de gueules) se faisant face, il s'agit d'une simple supposition... On peut tout aussi bien les imaginer de sable (en noir). Peut-il s'agir d'un Abbé des Vaux, d'une famille alliée, d'un «mécène» de la reconstruction de l'église ou encore d'autres antécédents dans la seigneurie ?

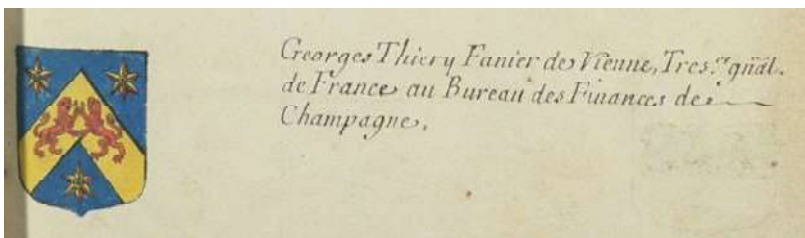
A noter : un blason assez approchant est celui de plusieurs **Séguier** (Pierre et Martin, notamment), avec chevron et étoiles en chef, mais sans les lions et où l'étoile de la pointe est remplacé par un mouton (dit «arrêté» en héraldique).

Très curieusement, une famille champenoise porte des armes quasiment identiques : celle des **Fanier ou Fagnier** ; Le Grand Armorial de France, T. 3, donne :

FAGNIER 14602 Champagne : seigneurs de Romécourt, maintenus nobles en 1669 ; "D'azur, au chevron de gueules, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, posées 2 & 1" ; - Dossiers bleus 259. Nouveau d'Hozier 128

FANIER : 14683 "D'azur, au chevron d'or chargé de deux lions affrontés de gueules, et accompagnées de trois molettes d'or" - Armorial général de Champagne.

On les localise pourtant exclusivement à Epernay, Châlons et Breuvery.



Fanier de Vienne
dans d'Hozier
(Champagne) ;
à droite : **Fagnier**

(à noter : ce sont
ici des molettes
et non des étoiles)



dalle funéraire des **Furét**
(église Saint-Brice à Cernay)

La pierre tombale de **Jean de Furet** est décrite par le curé de Cernay le 09/05/1668 relatant également la perte des registres pour 1608. «trois épées posées en pal la pointe en bas et une macle d'or à la pointe de celle du milieu» ; «ci-gist noble homme **Jean de Furet** en son vivant seigneur de Cernay-la-Ville qui trépassa le samedi dix-neufvième jour d'avril l'an mil cinq cens trente neuf et demoiselle **Catherine de Sainte-Marie** qui trépassa le vingt-sixiesme juin mil cinq cens quarante et un». Jean y est dit descendre de **Guillaume de Hynequen de Furet**, sergent d'armes du Roi, seigneur de Cernay, Bailly, Aubervilliers et Clamart et mentionne une autre tombe familiale à Clamart.

Hingant, Furet

Annexes : Cernay-La-Ville

Cernay-La-Ville : un bref historique :

Sarnay-La-Ville devenu Cernay-La-Ville (*entité parfois divisée en deux parties comme elle l'était au temps de Raoul de Furet et de sa sœur Louise, épouse Gallot*).

Le fief était le plus souvent défini comme étant de «*Cernay-La-Ville du Bourgneuf & autres lieux*» dans les actes officiels

A l'origine, les terres de Cernay furent cédées par le Roi Pépin en 7678 à l'Abbaye de Saint-Denis devenant de fief un fief de l'Abbaye. Eve de Cernay en est l'héritière et l'apporte en dot en épousant ~1118 Simon de Neauphle.

Cernay, fief de Neauphle, passe en grande partie aux moines des Vaux en 1118.

Cependant, Gui II, seigneur de Neauphle est encore dit seigneur de Cernay ~1300.

En 1444, François 1^{er}, duc de Bretagne, comte de Montfort, achète Neauphle et ses dépendances de Cernay. Anne, duchesse de Bretagne et Reine de France fait revenir Cernay à la Couronne. En 1699, le domaine de Cernay fait partie de l'échange avec Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, déjà duc de Chevreuse (*dès 1667*) par le Roi Louis XIV qui érige le domaine de Montfort en duché par traité (*01/02/1692*).

Les Furet sont seigneurs de Cernay dès 1523 (*mention au Nobiliaire de Montfort*).

Sources WEB diverses : (essentiellement d'après les recherches de **Dimitri Dutat**)

Certains Cernay mentionnés ici sont probablement à rechercher dans d'autres régions !

http://www.denisjeanson.fr/site_toponymie/lettre_c/lieux_chateau18d/chateau18dca.html
Cernay.

Le Château-de-Cernay. Commune de Cernay. Raoul de Furet, seigneur de Cernay, 17 mars 1554 (A.C. de Hanches-GG 1) ;

Notamment à propos de ce Cernay dans le canton d'Illiers-Combray (28) :

Pierre Larcher, seigneur de Cernay, 1596 (A.D. 28-E 1428) ;

Aveu, foi & dénombrement au chapitre de Notre Dame de Chartres, du fief de Cernay, 1542 (A.D. 28-G 910) ;

Terrier de la seigneurie de Cernay, 1604-1614 (A.D. 28-G 2838) ;

Gabriel de Serizy, seigneur de Cernay, 1623 (A.D. 28-G 136) ;

Terrier des terres & seigneurie de Cernay, 1629 (A.D. 28-G 2824) ;

Jacques de Cerisi, esquier, seigneur de Cernay, 30 juin 1640 (A.C. de Fruncé-GG 1) ; Jacques de Serizy, sieur de Cernay, 1653 (A.D. 28-E 2560) ;

Louis de Serizy, seigneur de Cernay, 1694, janvier 1722 (A.D. 28-B 1403, *héritage*) ;

Henri de Durcet, seigneur de Cernay, 1714 (A.D. 28-B 1091), 1725 (A.D. 28-B 21) ;

Henri de Durcet, seigneur de Cernay, 31 mars 1762 (A.C. de Saint-Arnoult-des-Bois-GG 10, *inhumation*). Fief relevant de Courville-sur-Eure.

<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/culture-patrimoine/cernay0/particularites.html>

Eglise Saint Brice :

Légèrement excentrée par rapport à la place du village, l'église s'impose par son clocher, haute tour carrée du XVI^{ème} siècle. Le bâtiment actuel, inscrit aux Monuments Historiques en 1928 a été entièrement restauré et embelli par la commune. Les travaux ont été réalisés en plusieurs tranches depuis 1970-1971. L'église possède le crâne de Saint Thibault (ou présumé être du saint) ainsi que deux os. L'église possède également une statue de Saint Brice, qui daterait du XIII^{ème} siècle, et la dalle funéraire d'un seigneur de Cernay, Jean Furet et de son épouse, Catherine de Sainte-Marie, datée respectivement de 1539 et 1541.

Un écu à une fasce figure sur la façade de l'église de Cernay (*cf page précédente*).

Un **Nicolas Furet** (*même famille ?*), Huissier d'armes au XV^e siècle, est dit seigneur d'Aubervilliers, Clamart et Meudon. Sa pierre tombale se verrait encore à Clamart

Mentions de divers Furet dans le Nobiliaire de Montfort :

Tristan de Hingant dit "Furet" fait hommage au Roi 16/04/1523 pour la terre et seigneurie de Cernay (*-La-Ville*), relevant de Neauphle au comté de Montfort.

Raoul de Furet, héritier de son père Guillaume, fait hommage du même fief le 11/09/1546.

Jean de Gallot, écuyer, et sa femme **Louise de Furet**, fille de Jean, font hommage pour partie du même fief le 12/08/1547.

Raoul de Furet, écuyer, seigneur de Cernay-La-Ville, participe à la Coutume de Montfort en 1556.

Les trois filles de Jean de Gallot et de **Louise de Furet** plaident en 1600 contre **Pierre de Furet**, seigneur de Cernay (selon Greffe du Bailliage de Montfort).

Le curé de Cernay porte plainte contre **Pierre de Furet** pour ses violences et menaces en 1602.

Françoise de Cernay, veuve de Nicolas Dieudonné, se remarie avant 1620 avec le seigneur de Ponville.

Cernay appartient en 1699 aux héritiers de **Pierre de Furet**.

Amable de Cernay, fille mineure de **Louis-Gaston Furet**, seigneur de Cernay, elle-même pensionnaire à Montfort, y est marraine d'un enfant en 1758.

Hingant, Furet

Annexes : Cernay-La-Ville

Aveu et dénombrement rendu à Galois de Bailleul, chevalier, seigneur de Longpont, baron et seigneur de Chevreuse, à cause du château, châtellenie, baronnie et seigneurie de Chvreuse, par Jean du Val, seigneur de Dampierre, senlisie et Becquancourt, notaire et secrétaire du Roi et du Dauphin, pour les terres et seigneuries de Dampierre, Senlisie et Becquancourt 25 février 1533 (1534 ns) - publié par la SHARY («Trois seigneuries en Yveline du XIV^e au XVII^e siècle») - Mémoires & Documents - tome XXXVIII - 2001.

(...)

[366bis] *Item, à cause de mad. seigneurie de Dampierre, est tenu et mouvant de moy un autre fief apellé le fief de **Bourgneuf**, assis à **Cernay la Ville**, que tient **Jean de Furet**, escuyer, seigneur dud. **Cernay la Ville**, à cause duquel fief luy sont deus chacun an les cens et rentes cy après déclarées, sur les maisons et heritages qui s'ensuivent.*

367. *Premièrement, une maison, court et jardin assis aud. fief de **Bourgneuf**, que tient et occupe Jean Le Maistre, tenant d'un costé et bout au chemin dud. **Bourgneuf**, d'autre costé au chemin par lequel on va dud. **Cernay** au Bordes et d'autre bout aux religieux des Vaux, et pour ce doit de cens par chacun an aud. seigneur de **Cernay**, douze deniers parisis et une poule.*

368. *Item, une maison, grange, court et jardin assis aud. fief de **Bourgneuf**, que tient et occupe de présent Jean Doüard le jeune et ses consors, tenant d'un costé aux religieux des Vaux, d'autre aux hoirs feu Messire Jean Mothe, d'un bout au chemin dud. **Bou[g]neuf** et d'autre au chemin par lequel on va du pont dud. **Cernay** à la grande maison desd. Vaux, pour ce doit de cens par chacun an aud. sieur de **Cernay** deux solz parisis.*

369. *Item, les mazures et jardins que tient et occupe de présent Marin Morant assis aud. **Bourgneuf**, tenant d'un costé à la rüe dud. **Bourgneuf**, d'autre costé au chemin par lequel on va dud. **Cernay** aux Bordes, d'un bout à Jean Le Maistre le jeune, d'autre ausd. religieux des Vaux, et pour ce doit de cens par chacun an aud. sieur de **Cernay** seize deniers parisis.*

370. *Item, une maison, mazure, estables, cour et jardin assis aud. fief de **Bourgneuf**, que tient et occupe de présent Jean Le Maistre le jeune, tenant d'un costé à la rüe dud. **Bourgneuf**, d'autre costé au chemin par lequel on va dud. **Cernay** aux Bordes, d'un bout en pointe au Roulon et d'autre à Marin Morant, et pour ce doit de cens par chacun an aud. seigneur de **Cernay** deux solz parisis.*

371. *Item, une maison et court que tient et occupe de présent Jean Ballerant et Jean Boucher assis et scitué aud. **Bourgneuf**, tenant d'un costé à Jean Douard et ses consors, d'autre aux hoirs de defunt messire Jean Mothe, d'un bout à la rüe dud. lieu et d'autre bout aud. Douard et consors, et pour ce doit de cens par chacun an aud. seigneur de **Cernay** douze deniers parisis.*

372. *Item, une maison où il y a de présent un pressoir, une grange, court et jardin assis aud. fief **Bourgneuf**, que tiennt et occupent de présent Estienne Marchant, Robert Ruel, à cause de leurs femmes, la veuve Balerans et la veuve Jean Girard, avec une maison estant aud. lieu que tient et occupe de présent messire Jean Tossot, prestre, et led. Ruel, tenant d'un costé au Roulon, d'autre costé à Jean Douard et ses consors, d'un bout à lad. rüe dud. **Bourgneuf** et d'autre au chemin par lequel on va dudit **Cernay** à l'église, et doivent pour ce de cens par chacun an aud. seigneur de **Cernay** cinq solz parisis.*

373. *Item, une maison, masure, court et jardin assis et scitué au dessus de La Perruche dud. **Cernay**, que tient et occupe de présent messire Jean Boisin, prestre, tenant d'un costé et bout aux hoirs feu Jean Le Roy et d'autre costé aud. Boisin et d'autre bout à lad. Perruche, chargée envers led. seigneur de **Cernay** de huit deniers parisis de cens et une poule.*

374. *Item, ledit seigneur de **Cernay** tient en domaine deux arpens de terre assis et scitués au chantier de Galimart, tenant d'un costé à luy mesmes, d'autre costé à François et Nicolas les Te[s]tereaux, d'un bout à jean La Grüe et d'autre bout au chemin par lequel on va dud. **Cernay** à La Barre.*

375. *Sur lesquels lieux et héritages cy devant declarez, led. sieur de **Cernay**, à cause dud. fief de **Bourgneuf**, à justice haulte, moyenne et basse, droit de rouage, forage, levage et maist. de mariage, icelle justice ressortissant par appel par devant le bailly de ma justice et seigneurie de Dampierre.*

376. *Item, led. sieur de **Cernay** tient encore en domaine à cause dud. fief du **Bourgneuf**, cinq arpens de pré assis et scituez en la prairie de Senlisie apellé le pré des Trousses, tenant d'un costé au pré de l'église dud. Senlisie et Jean Potier, d'autre costé à Pierre Le Beau et ses consors, d'un bout à messieurs de La Court et d'autre bout à la rivière et à moy, seigneur de Dampierre.*

377. *Item, appartient aud. seigneur de **Cernay**, à cause dudit fief, quatre solz parisis de cens, paybales le jour Saint Remy, sur deux arpens de pré assis en la prairie des Rochers, que tient et occupe Guillaume Le Comte, tenant des deux costés et d'un bout aud. Le Comte et d'autre bout à la rivière, lesquels deux arpens de pré sont encore chargés envers moy, seigneur de Dampierre, de douze deniers parisis, et sont lesd. deux pièces de pré, contenant sept arpens cy devant déclarés, en la justice de mad. seigneurie de Dampierre.*

378. *Sur tous lesquels héritages et lieux cy devant contenus et déclarés, j'ai tout droit de haute justice, moyenne et basse, réservé aud. fief du **Bourgneuf** assis à **Cernay la Ville** auquel led. **Jean de Furet**, seigneur dud. Cernay, a lad. justice, ressortissant par appel, comme dit est, par devant le bailly de mad. justice et seigneurie de Dampierre en ced. présent aveu, lad. justice haute, moyenne et basse s'estend et m'appartient sur mon fief et seigneurie de Chardonvillier, contenant trois cent arpens de tenüe ou environ, tenu et mouvant de lad. seigneurie de Beaurain, sur le fief de Malvoisine appartenant ausd. Maistres Nicole et Jean Boisseau, frères, contenant soixante et dix arpens de tenüe ou environ, mouvant de vous, mond. seigneur de Chevreuse, à cause de vostred. baronie, et sur l'hostel de La Mairise assise aud. Dampierre et les maisons, bois et terres des Meresses, appartenant ausd. Maistres Nicole et Jean Boisseau, frères, tenant et mouvans de lad. seigneurie de Beaurain, contenant led. hostel, compris la court, grange, pressoir, jardin, terre et viviers, joignant à iceluy hostel, deux arpens trois quartiers ou environ, et lesd. maison, bois et terres de Meresses, cinquante six arpens et demy ou environ.*

(...)

*En tesmoing de ce, j'ay signé ce présent adveu de mon sein manuel, et scellé du scel de mes armes, le vingtiesme jour de febvrier l'an mil cinq cent trente et trois.
signé : **du Val** (avec paraphe)*

Furet

Procès : succession de Tristan Furet

² Depuis l'introduction de la règle : « Nul n'est ensemble héritier et douairier », la question pouvait naître aussi dans le cas où les enfants du premier lit ne mouraient pas, mais acceptaient la succession paternelle. En pareille hypothèse, le douaire de la deuxième femme pouvait-il s'accroître, par suite de la disparition du douaire de la première ? Telle fut la question qui donna naissance à un procès très célèbre, celui des héritiers de Tristan de Furet (voir déjà *supra*, ch. 1^{re}, § 2). Tristan avait épousé en premières noces Catherine Chardon, et en secondes noces Louise de Maubuisson. Les enfants du second lit déclarèrent se tenir au douaire coutumier de leur mère, et ils demandèrent que l'enfant du premier lit, Ferri de Furet, qui s'était porté héritier, rapportât tout ce qui aurait pu lui appartenir à raison du douaire de sa mère Catherine Chardon ; ils soutenaient que, Ferri ayant accepté la succession de son père, ce douaire était éteint ; la part qui appartenait à Ferri dans ce douaire devait revenir à la succession de Tristan, « *et, par ce moyen, enfler le douaire de ladite Louise de Maubuisson* ». Ferri prétendait, au contraire, que le douaire coutumier de Louise de Maubuisson ne pouvait porter que sur la moitié des biens qui appartenaient à Tristan de Furet lors de son second mariage, parce que l'autre moitié était affectée aux enfants de Catherine Chardon ; c'était, en somme, déclarer que, lors du second mariage de son père, les biens affectés au premier douaire étaient déjà hors de la fortune paternelle, et ne pouvaient être, quoi qu'il advint dans la suite, atteints par le douaire de la seconde femme. — L'arrêt, rendu le 23 juin 1565, donna gain de cause à Ferri. — L'affaire se compliquait d'autres difficultés. Les enfants du second lit, douairiers dans le ressort de la coutume de Paris, s'étaient, au contraire, portés héritiers dans le bailliage d'Étampes, et réclamaient l'exécution d'un legs de biens propres fait par Tristan à leur profit, legs qui fut réduit au quint de la terre léguée. — D'autre part, comme nous l'avons vu, l'arrêt décida que le douaire des enfants renonçants pourrait porter sur le principal manoir, nonobstant l'acceptation de la succession par l'aîné. — Enfin, Ferri avait cédé ses droits successifs à un tiers, Gallot ; mais il ne semble pas que cette cession ait soulevé de complications. — Voir l'analyse du procès dans Guénoys, *Conférence des Coutumes*, t^{er} 682, r^o, note x. — Un nouvel arrêt, relatif à l'exécution du jugement de 1565, fut rendu le 23 décembre 1569 ; Bacquet, *Droits de justice*, xv, 70.

Les héritiers de [Tristan Furêt](#) se disputent sa succession à propos des douaires respectifs de ses deux successives épouses :

Catherine Chardon et Louise de Maubuisson.

Un arrêt rendu le 23/06/1565 donna gain de cause à **Ferri**, le fils du premier lit.

Source : « *Quelques Observations Sur L'Histoire du Douaire Des Enfants* » Robert Caillemer (Lyon, 1903)
> cf aussi [Maubuisson](#)